



Message aux actionnaires

le 15 août 2002

Nous sommes heureux de vous présenter ce rapport des activités de la Société pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2002, une période importante au cours de laquelle Procyon a consolidé sa position scientifique, clinique ainsi que financière.

Au cours du trimestre, deux objectifs majeurs ont été atteints; l'un portant sur un placement avec convention de prise ferme et l'autre sur la publication des résultats des essais cliniques canadiens de phase II sur notre produit FIBROSTAT[®] traitant les cicatrices. Comme nous l'avons déjà indiqué, nous avons conclu en mai un financement par actions de 10 millions \$, et ce, malgré les conditions difficiles du marché qui ont par la suite continué à se détériorer. Cette convention de placement, souscrite par un syndicat financier dirigé conjointement par la Corporation Valeurs mobilières Dundee et la Corporation Recherche Capital avec la participation de Yorkton Valeurs mobilières inc. et de Valeurs mobilières Desjardins inc., était principalement de nature institutionnelle et c'est avec plaisir que nous avons constaté que plusieurs grandes institutions canadiennes y ont participé. Le produit de cette transaction, ajouté aux réserves en espèces dont la Société dispose déjà, assurera la stabilité des ressources financières de la Société pour les deux prochaines années et nous permettra d'accélérer la réalisation des programmes cliniques sur nos technologies relatives au cancer. Nous prévoyons également que les ressources en espèces de la Société faciliteront l'acquisition de nouvelles technologies synergiques contre le cancer.

En juin, nous avons annoncé les résultats des essais canadiens multicentriques de phase II pour FIBROSTAT[®]. Bien que l'effet « placebo » ait été plus important que prévu, nous avons été en mesure de démontrer clairement l'innocuité du produit ainsi que la dose appropriée pour les recherches cliniques futures. L'innocuité de FIBROSTAT[®] est confirmée, particulièrement pour la concentration 0,8 %, qui a d'abord été utilisée par son inventeur, le docteur Kenneth N. Dolynchuk, de l'Université du Manitoba, pour démontrer à la fois l'innocuité et l'efficacité du FIBROSTAT[®]. Autre fait important, au cours des analyses menées auprès des sous-groupes de patients ayant des cicatrices plus importantes, nous avons été en mesure de démontrer que le produit en concentration de 0,8 % présente des effets plus favorables. Grâce à ces résultats et suivant les recommandations de nos conseillers médicaux, chefs de file reconnus dans ce domaine, nous nous préparons maintenant à mettre de l'avant la prochaine étude phase II de développement que nous prévoyons réaliser en Amérique du Nord en collaboration avec notre partenaire Biovail Corporation.

Par ailleurs, nous poursuivons les discussions avec d'éventuels partenaires en vue de l'octroi de licences en Europe et dans le reste du monde et nous étions très heureux d'annoncer récemment que le brevet européen pour FIBROSTAT[®] nous a été accordé.

Au cours du trimestre, nous avons également réalisé d'importants progrès au chapitre du développement scientifique et clinique de notre technologie de protéine sécrétoire de la prostate (PSP⁹⁴) pour le cancer de la prostate. Comme nous l'avons annoncé plus tôt cette année, la Société a reçu de la *Medicines Control Agency* du Royaume-Uni, l'autorisation de réaliser des essais cliniques de phase IIa chez des humains avec notre produit phare, le peptide PCK3145, destiné au traitement du cancer de la prostate hormono-résistant à un stade avancé. Nous disposons maintenant de toutes les approbations institutionnelles requises et les essais commenceront sous peu, après les vacances d'été. En avril, au cours d'une importante conférence sur le cancer, nos collaborateurs de l'Université McGill ont présenté un rapport sur le rôle du PCK3145 dans la réduction de l'hypercalcémie associée aux métastases du cancer de la prostate, une importante découverte qui pourrait élargir l'utilisation éventuelle de notre produit phare au traitement de la tumeur principale et du cancer métastatique. De plus, nous avons récemment annoncé la prolongation de l'entente pour l'obtention d'une option de licence du PSP⁹⁴ avec Chiron Corporation jusqu'au 30 septembre 2002.

En mai, nos chercheurs ont présenté un rapport sur l'identification et la purification d'une nouvelle protéine liée à la PSP⁹⁴ présente dans le sérum, une réalisation significative car cette découverte jouera un rôle important pour le développement d'un nouveau test diagnostique et pronostique servant à déterminer la présence ainsi que la gravité du cancer de la prostate.

Nous poursuivons activement le programme de développement préclinique avec notre anticorps monoclonal candidat, le c2C5, un anticorps chimérique issu de la plate-forme technologique ANA (anticorps antinucléosome). De plus, un produit conforme aux bonnes pratiques de fabrication est actuellement en cours de production par notre fournisseur Goodwin Biotechnology, Inc. Lors de la réunion de la prestigieuse *American Society of Clinical Oncologists* (ASCO) tenue en mai, nos chercheurs ont fait état de l'efficacité du c2C5 dans le modèle animal du cancer du poumon à petites cellules, une découverte importante qui vient confirmer davantage l'activité pan-carcinome de l'anticorps que avions déjà démontrée sur d'autres modèles de cancer chez les animaux.

Il me fait particulièrement plaisir de souhaiter la bienvenue au docteur Daniel Böck qui s'est joint à nous au cours du trimestre à titre de vice-président au développement des affaires. Le docteur Böck remplace le docteur Naveen Anand qui nous a quitté en mai pour rejoindre les rangs d'une importante société pharmaceutique. J'aimerais remercier le docteur Anand pour sa précieuse collaboration au sein de Procyon. Finalement, l'assemblée générale annuelle des actionnaires s'est tenue le 5 juin 2002 et nous avons le plaisir d'annoncer la réélection du conseil d'administration, laquelle a été suivie d'un appui à l'équipe de gestion.

Signature : "Hans J. Mäder"
Président et chef de la direction

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

L'information suivante doit être lue avec les états financiers consolidés non vérifiés de la Société et les notes y afférentes figurant dans le présent rapport, ainsi qu'avec les états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2001 et les notes y afférentes, lesquels sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Trimestre terminé le 30 juin 2002 par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2001

La Société a enregistré une perte nette de 1 621 350 \$ ou 0,03 \$ par action ordinaire au cours du deuxième trimestre de 2002, en regard d'une perte nette de 2 536 905 \$ ou 0,06 \$ par action ordinaire pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation du trimestre se sont dégagés à 90 080 \$ alors qu'ils se situaient à 157 759 \$ au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse des produits d'exploitation est attribuable à des intérêts créditeurs plus faibles dus au fléchissement des taux d'intérêt par rapport au deuxième trimestre de 2001, en partie compensés par les produits tirés de licences au deuxième trimestre de 2002.

Les frais de recherche et développement ont totalisé 1 039 238 \$ au deuxième trimestre de 2002, comparativement à 1 950 638 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une baisse de 47 %. Le niveau plus élevé des dépenses au deuxième trimestre de 2001 reflétait surtout les dépenses importantes liées aux technologies PSP⁹⁴ et ANA. Les charges du trimestre ont été temporairement inférieures avant le début des études cliniques pour la technologie PSP⁹⁴ et la production d'anticorps pour la technologie ANA. Les dépenses en recherche et développement devaient s'accroître de façon significative d'ici le quatrième trimestre de 2002. Les crédits d'impôt se sont élevés à 190 000 \$ durant le trimestre en regard de 157 000 \$ au même trimestre à l'exercice précédent à cause du niveau plus élevé des salaires et paiements en recherche versés aux conseillers établis au Québec qui donnent droit aux crédits d'impôt. Les charges de recherche et développement ont représenté 55 % du total des charges avant les crédits d'impôt durant le trimestre, comparativement à 68 % à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges générales et administratives ont chuté à 741 714 \$ au deuxième trimestre de 2002 par rapport au total de 798 512 \$ enregistré au même trimestre en 2001, surtout à cause d'une réduction des honoraires professionnels.

La dotation aux amortissements s'est chiffrée à 120 478 \$ par rapport à 102 514 \$ au deuxième trimestre de 2001. Cette hausse est imputable au niveau élevé d'investissement dans la propriété intellectuelle au cours du deuxième semestre de 2001.

Six mois terminés le 30 juin 2002 par rapport aux six mois terminés le 30 juin 2001

Une perte nette de 3 234 185 \$ ou 0,07 \$ par action ordinaire a été enregistrée au premier semestre de 2002 comparativement à une perte nette de 4 505 122 \$ ou 0,10 \$ par action ordinaire durant les six premiers mois de 2001.

Les produits d'exploitation réalisés durant le premier semestre de 2002 ont glissé à 161 417 \$ en regard du montant de 334 862 \$ durant la même période à l'exercice précédent. Cette réduction est due à des intérêts créditeurs plus faibles étant donné les taux d'intérêt plus bas comparativement au premier semestre de 2001 et la réduction du niveau de l'encaisse et des placements à court terme, en partie compensée par les produits tirés de licences durant la période.

Les frais de recherche et développement ont totalisé 2 274 523 \$ durant les six premiers mois de 2002, comparativement à 3 360 077 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent, soit une diminution de 32 %. Le niveau plus élevé des dépenses durant le premier semestre de 2001 reflétait principalement les recherches et les essais pré-cliniques importants effectués sur les technologies PSP⁹⁴ et ANA. Les crédits d'impôt se sont élevés à 369 000 \$ durant la période par rapport aux 316 000 \$ du premier semestre de 2001 à cause du niveau plus élevé des salaires de recherche et des paiements versés aux conseillers établis au Québec. Les frais de recherche et développement ont représenté 60 % du total des charges avant les crédits d'impôt pour le premier semestre de 2002, en regard de 65 % à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges générales et administratives pour les six mois terminés le 30 juin 2002 ont totalisé 1 248 947 \$, une réduction de 22 % par rapport au montant de 1 591 091 \$ au premier semestre de 2001. Les charges réduites avaient trait surtout aux honoraires professionnels et à la rémunération des employés.

La dotation aux amortissements durant le premier semestre de 2002 s'est élevée à 241 132 \$ en regard de 204 816 \$ à la même période en 2001. Cette hausse reflète surtout l'amortissement de l'investissement additionnel dans la propriété intellectuelle durant l'exercice passé.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 30 juin 2002, les espèces et quasi-espèces et les placements à court terme totalisaient 15 011 740 \$ comparativement à 5 566 152 \$ au 31 décembre 2001. L'augmentation de 9 445 588 \$ résulte surtout de deux faits importants. Le produit au comptant de 10 001 520 \$ a été réalisé le 10 mai 2002 par suite de l'émission d'unités, chacune comprenant une action ordinaire et un demi-bon de souscription d'action ordinaire, avant les dépenses au comptant de 936 097 \$ liées à l'opération. Un montant additionnel de 4 000 000 \$ provient de l'émission des actions privilégiées de premier rang, Série 1, le 4 janvier 2002 dans le cadre du contrat de licence accordant les droits de commercialisation aux États-Unis pour FIBROSTAT[®] à Biovail Corporation. Ces montants ont été complétés par un produit de 510 860 \$ découlant de l'émission d'actions ordinaires durant la période, résultant surtout de l'exercice des options d'achat d'actions. Un total de 4 053 774 \$ de l'encaisse et des placements à court terme a servi à financer les activités d'exploitation au premier semestre de 2002, y compris une

augmentation de 1 150 721 \$ du fonds de roulement hors caisse. Les dépenses pour la propriété intellectuelle et les immobilisations corporelles durant les six premiers mois de 2002 ont représenté 76 921 \$.

L'encaisse et les placements à court terme devraient suffire à financer les activités de la Société pour au moins les deux prochaines années.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans la présente analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation sont de par leur nature, des énoncés prospectifs. Pour de nombreuses raisons, les résultats réels pourraient différer de ceux prévus dans ces énoncés.

PROCYON BIOPHARMA INC.
BILANS CONSOLIDÉS

Aux

	30 juin	31 décembre
	2002	2001
	(non vérifié)	(vérifié)
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	9 548 925	540 934
Placements à court terme	5 462 815	5 025 218
Débiteurs	264 653	324 922
Crédits d'impôt à l'investissement recouvrables	1 587 537	1 806 064
Charges payées d'avance	67 236	33 263
	16 931 166	7 730 401
Immobilisations corporelles	478 168	494 103
Propriété intellectuelle	4 697 642	4 845 918
Placements	53 001	53 001
	22 159 977	13 123 423
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	638 642	1 994 153
Produits comptabilisés d'avance	77 917	117 950
	716 559	2 112 103
Débeture convertible	50 000	50 000
Actions privilégiées (note 3)	4 000 000	-
	4 766 559	2 162 103
Capitaux propres (note 3)		
Capital social	42 106 431	33 498 087
Capital d'apport additionnel	1 538 588	862 000
Bons de souscription	965 038	233 687
Composante capitaux propres de la débeture convertible	612 500	612 500
Déficit	(27 829 139)	(24 244 954)
	17 393 418	10 961 320
	22 159 977	13 123 423

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

PROCYON BIOPHARMA INC
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
ET DU DÉFICIT
(non vérifié)

	Trimestres terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Produits tirés de licences	20 016	-	40 033	-
Intérêts créditeurs et autres produits	70 064	157 759	121 384	334 862
	90 080	157 759	161 417	334 862
CHARGES				
Recherche et développement	1 039 238	1 950 638	2 274 523	3 360 077
Crédit d'impôt à la recherche et au développement	(190 000)	(157 000)	(369 000)	(316 000)
Charges générales et administratives	741 714	798 512	1 248 947	1 591 091
Amortissement des immobilisations corporelles	19 947	20 412	39 852	40 611
Amortissement de la propriété intellectuelle	100 531	82 102	201 280	164 205
	1 711 430	2 694 664	3 395 602	4 839 984
Perte nette	(1 621 350)	(2 536 905)	(3 234 185)	(4 505 122)
Rajustement aux modalités des bons de souscription en circulation (note 3)	(350 000)	-	(350 000)	-
Déficit au début de la période	(25 857 789)	(16 861 008)	(24 244 954)	(14 892 791)
Déficit à la fin de la période	(27 829 139)	(19 397 913)	(27 829 139)	(19 397 913)
Perte de base et diluée par action	(0,03)	(0,06)	(0,07)	(0,10)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	49 283 344	43 855 158	47 258 008	43 783 815

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

PROCYON BIOPHARMA INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non vérifié)

	Trimestres terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Perte nette	(1 621 350)	(2 536 905)	(3 234 185)	(4 505 122)
Éléments sans effet sur les liquidités				
Amortissement	120 478	102 514	241 132	204 816
Services payés par l'émission d'options d'achat d'actions (note 3)	90 000	77 000	90 000	77 000
	(1 410 872)	(2 357 391)	(2 903 053)	(4 223 306)
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation	(282 947)	(92 689)	(1 150 721)	(241 832)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 693 819)	(2 450 080)	(4 053 774)	(4 465 138)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition de propriété intellectuelle	(50 119)	(84 154)	(53 004)	(164 976)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(21 387)	(41 896)	(23 917)	(70 868)
Achat de placements à court terme	(5 462 815)	-	(5 462 815)	-
Vente de placements à court terme	2 082 480	11 712 988	5 025 218	11 912 880
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 451 841)	11 586 938	(514 518)	11 677 036
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'unités	10 001 520	-	10 001 520	-
Frais d'émission d'unités	(936 097)	-	(936 097)	-
Émission d'actions ordinaires	63 610	1 135 572	510 860	1 168 288
Frais d'émission d'actions ordinaires	-	(21 192)	-	(21 192)
Émission d'actions privilégiées	-	-	4 000 000	-
Émission d'une débenture convertible	-	256 250	-	318 750
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9 129 033	1 370 630	13 576 283	1 465 846
Augmentation nette des espèces et quasi-espèces	3 983 373	10 507 488	9 007 991	8 677 744
Espèces et quasi-espèces au début de la période	5 565 552	320 546	540 934	2 150 290
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	9 548 925	10 828 034	9 548 925	10 828 034

Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

Liquidités versées durant la période pour intérêts	-	-	-	-
--	---	---	---	---

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 juin 2002

(non vérifié)

1. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et les conventions comptables et les méthodes d'application sont identiques à celles des états financiers annuels les plus récents, sauf dans le cas des modifications de conventions comptables décrites à la note 2. Les états financiers intermédiaires ne contiennent pas toutes les informations exigées pour les états financiers annuels et doivent être lus avec les plus récents états financiers annuels au 31 décembre 2001 et pour l'exercice terminé à cette date.

2. Modifications des conventions comptables

i) Actifs incorporels

En date du 1^{er} janvier 2002, la Société a adopté prospectivement les nouvelles recommandations publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement à la méthode d'évaluation et aux obligations de présentation et d'information en matière d'actifs incorporels. Les nouvelles recommandations exigent que les actifs incorporels constatés soient amortis sur leur durée de vie utile pour l'entreprise, à moins que leur durée de vie soit tenue pour indéfinie. Lorsque la durée de vie utile d'un actif incorporel est tenue pour indéfinie, l'actif ne doit pas être amorti tant et aussi longtemps que sa durée de vie n'est pas considérée comme limitée. La méthode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée de vie utile d'un actif incorporel doivent être réexaminées annuellement. Les actifs incorporels amortissables doivent être soumis à un test de dépréciation, et ce, par la comparaison de la valeur comptable nette à la valeur recouvrable nette alors que pour les actifs incorporels non amortissables, la valeur comptable nette est comparée à la juste valeur de l'actif. L'adoption des nouvelles recommandations n'entraînera aucune incidence sur les actifs incorporels constatés de la Société puisque leur durée de vie utile n'est pas considérée comme indéfinie. Cependant, la Société doit répondre à des exigences additionnelles d'information sur ses actifs incorporels.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 juin 2002

(non vérifié)

ii) Rémunération à base d'actions et autres paiements à base d'actions

À compter du 1^{er} janvier 2002, la Société a également adopté les nouvelles recommandations de l'ICCA concernant la rémunération à base d'actions et autres paiements à base d'actions. Dans les limites permises, la Société a appliqué ce changement prospectivement à l'égard des nouvelles attributions consenties à compter du 1^{er} janvier 2002. La Société a choisi de ne comptabiliser aucune rémunération lorsque des options d'achat d'actions sont attribuées à des employés et des administrateurs en vertu de régimes d'options d'achat d'actions qui ne comportent pas de possibilité de règlement en espèces. Toutefois, les attributions directes d'actions aux employés ainsi que les actions et les options d'achat d'actions attribuées aux non-salariés seront comptabilisées selon la méthode de la juste valeur pour la rémunération à base d'actions. La juste valeur des attributions directes d'actions doit être établie selon le cours de l'action de la Société et la juste valeur des options d'achat d'actions doit être déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. Au cours des périodes précédant le 1^{er} janvier 2002, la Société n'a pas comptabilisé de rémunération lorsque des actions ou des options d'achat d'actions étaient émises aux employés. Les renseignements pro forma sur le bénéfice net doivent être établis comme si la Société avait comptabilisé les options d'achat d'actions attribuées aux employés après le 31 décembre 2001 selon la méthode de la juste valeur. La juste valeur des options doit être évaluée à la date d'attribution à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes et des hypothèses sur les taux d'intérêt sans risque moyens pondérés, le rendement de l'action, la volatilité prévue moyenne pondérée du cours des actions ordinaires de la Société et la durée prévue moyenne pondérée des options en nombre d'années. Pour les besoins des chiffres pro forma, l'amortissement de la juste valeur estimative des options est passé en charges sur la période d'acquisition des options selon la méthode linéaire.

3. Capital social

Actions ordinaires

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 30 juin 2002, 52 411 708 actions ordinaires évaluées à 42 106 431 \$ étaient émises et en circulation (45 114 008 actions ordinaires évaluées à 33 498 087 \$ au 31 décembre 2001). Le 10 mai 2002, la Société a émis 6 897 600 unités à 1,45 \$ chacune pour un produit au comptant total de 10 001 520 \$, avant les dépenses au comptant de 936 097 \$. Chaque unité consistait en une action ordinaire et un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription d'action ordinaire entier permet au porteur d'acheter une action ordinaire supplémentaire pour 1,75 \$ jusqu'au 10 novembre 2003. De même, au cours des six mois terminés le 30 juin 2002, 400 100 actions ordinaires ont été émises pour une contrepartie au comptant de 410 860 \$ à l'exercice des options d'achat d'actions et un prêt d'actionnaire de 100 000 \$ a été remboursé.

Procyon Biopharma Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 juin 2002

(non vérifié)

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et de second rang sans droit de vote ni valeur nominale.

Le 4 janvier 2002, la Société a émis 4 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, Série 1, pour une contrepartie totale de 4 000 000 \$. Du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2006, les porteurs de ces actions pourront choisir soit de i) les convertir en actions ordinaires à deux fois le cours du marché à la date de conversion, soit de ii) demander à Procyon de les racheter au comptant, dans lequel cas Procyon doit racheter les actions si elle a reçu suffisamment de fonds à la suite d'un contrat de licence avec le porteur, sinon, Procyon pourra convertir ces actions en actions ordinaires au cours du marché à la date de conversion. Si aucun choix n'est produit avant le 31 décembre 2006, Procyon pourra racheter les actions jusqu'au 30 janvier 2007 au comptant ou les convertir en actions ordinaires au cours du marché à la date de conversion. Étant donné que les actions sont rachetables au gré du porteur, elles figurent au passif du bilan.

Régime d'options d'achat d'actions

Le 5 juin 2002, le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émis dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions de la Société a été porté à 4 545 900. Au 30 juin 2002, 3 808 832 options d'achat d'actions étaient en circulation par rapport à 3 958 932 au 31 décembre 2001. Au cours du semestre terminé le 30 juin 2002, 335 000 options ont été attribuées, 400 100 options ont été exercées et 85 000 options ont été frappées d'extinction. La Société applique la méthode fondée sur la valeur intrinsèque aux rémunérations à base d'actions attribuées aux employés. Par conséquent, aucune charge de rémunération n'a été constatée pour les options d'achat d'actions attribuées aux employés et aux administrateurs. Si la charge de rémunération avait été calculée d'après la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées, la juste valeur des options aurait été amortie sur la période d'acquisition des options et la perte nette et la perte par action ordinaire de la Société auraient été modifiées comme suit :

		Trois mois terminés le 30 juin 2002	Six mois terminés le 30 juin 2002
Perte nette	Présenté	(1 621 350) \$	(3 234 185) \$
	Pro forma	(1 623 616)	(3 236 451)
Résultat de base et dilué par action	Présenté	(0,03) \$	(0,07) \$
	Pro forma	(0,03)	(0,07)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 juin 2002

(non vérifié)

Bons de souscription

Au 30 juin 2002, 8 919 425 actions ordinaires étaient réservées pour émission à l'exercice de bons de souscription, comparativement à 5 470 625 au 31 décembre 2001. Cette augmentation de 3 448 800 résultait de l'émission de 6 897 600 unités discutée à la rubrique « Actions ordinaires » ci-dessus, chacune comprenant un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Le 5 avril 2002, la Société a modifié les modalités des bons de souscription d'actions ordinaires émis le 31 juillet 2000 en diminuant le prix d'exercice de 3,93 \$ à 2,62 \$ l'action ordinaire, et en prolongeant jusqu'au 10 avril 2003 la durée d'exercice des bons de souscription. À la suite de ces modifications, la Société a augmenté le capital d'apport de 350 000 \$ avec une imputation de compensation au déficit.

Capital d'apport additionnel

Au 30 juin 2002, le capital d'apport additionnel a totalisé 1 538 588 \$ contre 862 000 \$ au 31 décembre 2001. Le 5 avril 2002, la Société a modifié les modalités des bons de souscription d'action ordinaire émis le 31 juillet 2000, ce qui a entraîné une augmentation de 350 000 \$ du capital d'apport additionnel. La juste valeur des bons de souscription du courtier associée à l'émission des unités le 10 mai 2002 a totalisé 236 588 \$, tandis que la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées à un conseiller le 17 juin 2002 s'est établie à 90 000 \$.

4. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la période courante.

5. Faits postérieurs à la date du bilan

Le 12 juillet 2002, la Société a prolongé l'entente d'option de licence avec Chiron Corporation pour une évaluation de la technologie thérapeutique, PSP⁹⁴ (protéine sécrétoire de la prostate). La prorogation donne à Chiron le droit exclusif d'évaluer le programme jusqu'au 30 septembre 2002. Entre-temps, la Société s'est engagée à ne pas conclure d'entente d'octroi de licence relativement à la technologie avec un autre tiers.